



N°90 – MAI / JUIN 2023

VARIATION VALEUR DES APPELS D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS CANALISATIONS T1 2023 vs T1 2022	CARNETS DE COMMANDES Au T1 2023	VARIATION DE CHIFFRES D'AFFAIRES T1 2023 vs T1 2022	INDEX TP Avril 2023				
			TP 10A	TP 10B	TP 10C	TP 10D	TP 11
+9 %	4,5 mois	+0,2 %	129,4 ▲	127,3 ▲	130,5 ▲	125,4 ▲	132,4 ▲
Source : Vecteur plus	Source : Enquête trimestrielle Les Canalisateurs	Source : Enquête trimestrielle Les Canalisateurs En VALEUR	Source : INSEE, base 100 en 2010 Variations par rapport au mois précédent				

Budgets primitifs 2023 des métropoles : des dépenses en baisse de 7% pour l'eau

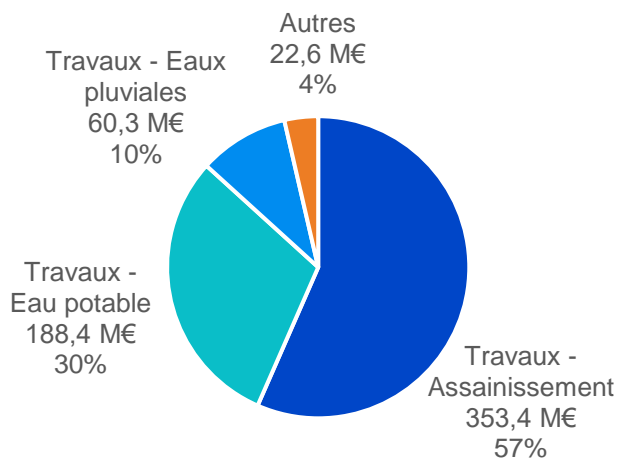
Après avoir augmenté de 21% en 2022, les dépenses inscrites dans les budgets primitifs consacrés à l'eau (eau potable, assainissement, eaux pluviales, politiques de l'eau ...) des métropoles diminuent de 7% en 2023 et atteignent 625 M€.

Ces dépenses varient fortement selon les métropoles. L'Eurométropole de Strasbourg arrive en tête avec un budget primitif lié à l'eau s'élevant à 63M€ (+18% par rapport à 2022), suivi de Nantes métropole (61 M€, soit -4%) et de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence (60 M€, -17% comparativement à 2022). Inversement, certaines métropoles n'inscrivent aucune dépense dans leurs budgets annexes.

Sur l'ensemble des métropoles, les budgets annexes Eau et Assainissement représentent 86% des montants inscrits. Les autres dépenses liées à l'eau, indiqués dans les budgets principaux (14%), concernent majoritairement les eaux pluviales.

Les travaux d'assainissement représentent 57% des budgets primitifs étudiés, les travaux pour l'eau potable 30% et ceux pour les eaux pluviales 10%. Au total, les travaux pèsent pour 96% (602 M€) des montants inscrits. Les autres dépenses sont liées à la politique de l'eau ou des dépenses classées en entretien.

L'eau dans les budgets primitifs 2022 des métropoles



Source : FNTP via SFL Le Forum

Rapport sur les données SISPEA 2021

Comme chaque année, l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement publie un rapport présentant le panorama de l'organisation, de la gestion et de la performance des services publics d'eau et d'assainissement. La dernière édition de juin 2023 porte sur les données 2021.

Si la description de l'organisation des services publics d'eau et d'assainissement s'appuie sur des données exhaustives, les résultats concernant la performance des services proviennent de données représentant 50 à 60% des services, couvrant 79 à 83% de la population.

Les enseignements de ce rapport sont les suivants :

- Le **prix moyen TTC du service de l'eau** augmente de nouveau et est évalué à **4,34 €/m³** au 1^{er} janvier 2022, dont 2,13 €/m³ pour l'eau potable et 2,21 €/m³ pour l'assainissement collectif. Cela correspond à une facture mensuelle de 43,40€, pour une consommation annuelle de référence de 120 m³ par ménage. L'étalement est plus important pour le prix du service de l'assainissement collectif (1,75 €/m³ de différence entre le 1^{er} et le 9^e décile) que pour celui de l'eau potable (1,14 €/m³).
- Le taux de gestion intercommunale s'établit à 69,6% (+0,9 point par rapport à 2020). Ce taux est plus élevé sur la frange ouest et dans le nord de l'Hexagone. Au total, 25 651 services, portés par 13 855 collectivités, disposent de compétences eau potable et/ou assainissement en 2021.
- Le **rendement du réseau de distribution** d'eau potable est évalué à **81,5%** (+1,4 point par rapport à 2020). Les services situés à l'ouest, en Île-de-France et dans certains départements du nord et de l'est sont caractérisés par des rendements supérieurs à la moyenne nationale. À l'opposé, 18% des collectivités (ayant renseigné les données) ne respectent pas le rendement de réseau « seuil ».
- L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale (ICGP) des **réseaux d'eau potable** s'élève à 102 points sur un maximum de 120 points (+1 point par rapport à 2020). Environ **9% des services** disposent d'un **indice de connaissance inférieur à 40 points**. Le profil type du service non-conforme à la réglementation sur les fuites est celui de la petite collectivité rurale. L'ICGP des **réseaux d'assainissement collectif**, bien inférieur à celui des réseaux d'eau potable, progresse d'un point et s'établit à 64 points sur 120. Ainsi, **43% des services** disposent d'un **indice de connaissance inférieur à 40 points**.
- **Le taux de renouvellement des réseaux d'eau potable est en légère baisse : 0,65%**, cela signifie qu'en moyenne 6,5 km de réseaux sur 1 000 km ont été renouvelés sur les 5 dernières années. A ce rythme, la fréquence théorique de renouvellement du réseau est d'environ 150 ans. Les écarts de ce taux au niveau régional sont particulièrement importants, allant de 0,16% pour la Martinique, 0,45% pour le Centre-Val-de-Loire, à 0,98 % pour la Corse, 0,87 % pour la Bretagne et 0,85 % pour l'Île-de-France. **Concernant l'assainissement collectif, le taux de renouvellement des réseaux s'élève à 0,48%**, contre 0,46% en 2020.

[Télécharger le rapport complet](#)

[Télécharger le résumé](#)